

**Zeitschrift:** Berner Schulblatt  
**Herausgeber:** Bernischer Lehrerverein  
**Band:** 86 (1953-1954)  
**Heft:** 16

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Berner Schulblatt

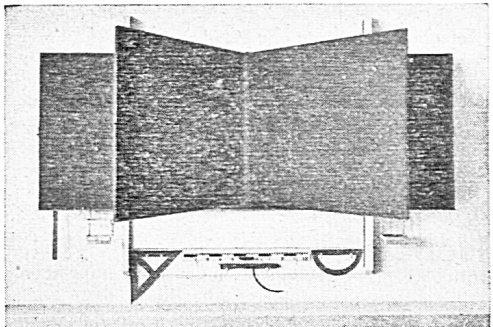
## L'ECOLE BERNOISE

KORRESPONDENZBLATT  
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS  
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG



ORGANE DE LA SOCIETE  
DES INSTITUTEURS BERNOIS  
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN BAHNHOFPLATZ 1, 5. STOCK  
SECRETARIAT DE LA SOCIETE DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, PLACE DE LA GARE 1, 5<sup>e</sup> ETAGE  
TELEPHON 031 - 234 16 . POSTCHECK III 107 BERN



**Wandtafel  
Schultische**

vorteilhaft  
und  
fachgemäss  
von der  
Spezialfabrik

**Hunziker Söhne, Thalwil** Schweizerische Spezialfabrik für  
Schulmöbel. Gegründet 1880  
Telephon (051) 92 09 13

1



87

**Merken  
Sie sich  
gut . . .**

MINERALWASSER gehört zum gesunden Sportbetrieb

**Vereinigte Mineralwasserfabriken Bern AG.**  
Chutzenstrasse 8      Telephon 51191

**Sproll**  
MASSIVE MÖBEL  
Vorhänge  
Stoff

**Bern Kasinoplatz 8**

**JEDES BUCH**  
auch für die Bibliothek  
iefert Versandbuchhandlung  
**Ad. Fluri, Bern 22**  
Postfach Beundenfeld  
206      Telephon 031 - 8 91 83

211  
Meine  
herrlich duftenden  
**Lavendel-  
Beutelchen**  
parfümieren  
fein die Schränke  
3 Stück Fr. 4.20  
Vers. Frau L. Cléménçon  
Moutier BJ

Für jeden Salat den feinen Citronenessig



nach den neuesten Erkenntnissen ständig verfeinert.  
Und jetzt neu unsere Mayonnaise Marke «Mayonna»  
in der Garniertube.

175

85

**DENZ**  
Clichés

Bern, Tschannerstrasse 14, Telephon 031 - 5 11 51

VEREINSANZEIGEN . CONVOCATIONS

Einsendung für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis *Mittwoch* in der Buchdruckerei Eicher & Co., Speichergasse 33, Bern, sein. Dieselbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden

OFFIZIELLER TEIL - PARTIE OFFICIELLE

**Sektion Interlaken des BLV.** Der vorgesehene Schnitzkurs (Bernische Vereinigung für Handarbeit und Schulreform, Kursleiter F. Friedli, Bern) beginnt 27. Juli, 8 Uhr, im Primarschulhaus Interlaken.

**Sektion Niedersimmental des BLV. Urkundenlesekurs.** Bei genügender Beteiligung wird vom 20. August an in 6-8 Nachmittagen im Schloss Spiez der gewünschte Kurs unter Leitung von Herrn Chr. Rubi, Bern, durchgeführt. Kolleginnen und Kollegen aus andern Sektionen sind ebenfalls freundlich eingeladen. Anmeldungen bis 20. Juli an Sekretär E. Schneiter,

Lehrer, Wimmis. Ausserdem empfehlen wir unsern Mitgliedern den Besuch der Jubiläumsausstellung im Schloss Spiez.

NICHTOFFIZIELLER TEIL - PARTIE NON OFFICIELLE

**102. Promotion Hofwil.** Promotionsversammlung Samstag, 25. Juli, in Langnau. Besammlung 9.35 Uhr, im Bahnhof Langnau, später Eintreffende im Bahnhofbuffet. Bitte reserviert euch diesen Tag.

**85. Promotion Hofwil-Bern.** Kameraden, wir treffen uns Samstag/Sonntag, den 22./23. August in *Birr*. Persönliche Einladung und Programm folgen. *Obmann*



Hans

Gartengestalter Liebfeld Turn- und Sportanlagen Telephone 031-59418

153

217

Offene Lehrstelle

An der Neuen Mädchenschule Bern ist die Stelle einer

Sekundarlehrerin

sprachlich-historischer Richtung, auf 1. Oktober 1953 neu zu besetzen. Besoldung nach Reglement; Beitritt zur Bernischen Lehrerversicherungskasse ist obligatorisch.

**Anmeldungen** mit Lebenslauf und Ausweisen über Studium und bisherige Lehrfähigkeit sind bis zum **10. August 1953** an den Unterzeichneten zu richten, der auch nähere Auskünfte erteilt.

Bern, den 10. Juli 1953  
Waisenhausplatz 29

Im Auftrag der Direktion der Neuen Mädchenschule Bern  
Der Direktor: **H. Wolfensberger**

NEUE HANDELSCHULE BERN

Wallgasse 4 Nähe Bahnhof Telephone 031-3 07 66  
DIREKTION: L. SCHNYDER

Handel  
Verwaltung Verkehr



Bahn, Post, Polizei, Zoll,  
Telephone, Telegraph und Hotel

16

Arzt-Gehilfinnen und -Sekretärinnen

Abschlussprüfung, Diplom, Stellenvermittlung, Referenzen, Auskunft und Beratung durch die Direktion

Hobelbänke

92

für Schulen und Handfertigkeits-Werkstätten  
beziehen Sie vorteilhaft direkt vom Fabrikanten

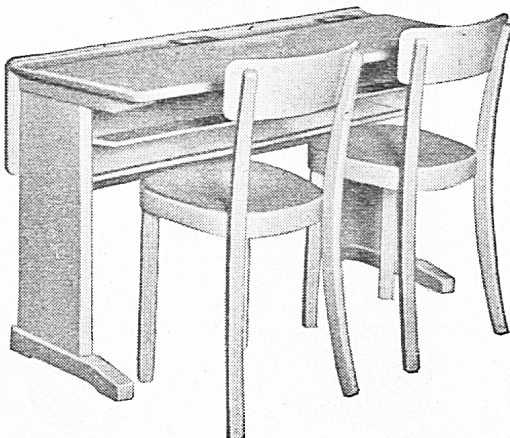
**W. Hofer**, Hobelbankfabrikation, **Uttigen** bei Thun  
Telephone 033-63471

Schulmöbel sind unsere Spezialität

32

Solid, formschön und preiswert

Beziehbar durch die:  
einschlägigen  
Fachgeschäfte  
auf Ihrem Platze



**F. Tütsch & Cie.**  
Stuhl- und Tischfabrik  
**Klingnau**

Telephone  
056-5 10 17 / 5 10 18

Sanitätsgeschäft

Hygiene Krankenpflege Kosmetik  
Frau H. Kindler-Im Obersteg  
Nachf. von Fräulein H. Wegmüller  
**Bern, Bundesgasse 16, Telephone 3 20 42**

**Schwaller**  
M O B E L Möbelfabrik Worb  
E. Schwaller AG. Tel. 67 23 56

Auch mit bescheidenen Mitteln lässt sich eine Wohnung nett einrichten. - Da wir alle Möbel selber herstellen, können wir auch einem jeden Wunsche gerecht werden. Besichtigen Sie bitte unsere interessante Wohnausstellung in Worb.

235

# Berner Schulblatt

## L'ECOLE BERNOISE

Redaktor: P. Fink, Lehrer an der Übungsschule Oberseminar, Bern, Brückfeldstr. 15. Tel. (031) 3 67 38. Redaktor der «Schulpraxis»: Dr. R. Witschi, Seminarlehrer, Bern, Seminarstr. 11. Tel. (031) 4 41 62. Abonnementspreis per Jahr: Für Nichtmitglieder Fr. 17.-, halbjährlich Fr. 8.50. Insertionspreis: Die fünfgespaltene Millimeterzeile 15 Rp. Die zweigespaltene Reklame-Millimeterzeile 50 Rp. Annoncen-Regie: Orell Füssli-Annoncen, Bahnhofplatz 1, Bern. Tel. (031) 2 21 91. Filialen in Zürich, Aarau, Basel, Davos, Langenthal, Liestal, Luzern, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, Lausanne, Genf, Martigny

Rédaction pour la partie française: D<sup>r</sup> René Baumgartner, professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone (066) 2 17 85. Prix de l'abonnement par an: pour les non-sociétaires Fr. 12.-, 6 mois Fr. 6.-. Annonces: 15 ct. le millimètre, réclames 50 ct. le millimètre. Régie des annonces: Orell Füssli-Annonces, place de la Gare 1, Berne. Téléphone (031) 2 21 91. Succursales à Zurich, Aarau, Bâle, Davos, Langenthal, Liestal, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, Lausanne, Genève, Martigny

### INHALT · SOMMAIRE

Julie, interprète de Jean-Jacques .....	235	A l'étranger .....	239	Mitteilungen des Sekretariates.....	239
Nécrologie: Jeanne Béguelin .....	238	Divers .....	239	Communications du secrétariat .....	239

### Julie, interprète de Jean-Jacques

Il m'arrive de dire à mes étudiants, pour illustrer l'«inertie» des esprits et des institutions, qu'il faut trois siècles pour qu'une idée juste passe dans la pratique: pendant un siècle, elle fait scandale; au cours du second siècle, on s'applique à la comprendre, on en mesure la portée; et, au cours du troisième, si elle est une «idée-force», elle s'incarne dans la pratique et dans les institutions.

Le cas de J.-J. Rousseau illustre bien cette assertion. Nous célébrerons dans dix ans le deuxième centenaire de la publication de l'*Emile*; et cependant, si pour l'essentiel on a reconnu la permanente valeur des idées qui y sont exposées, sur certains points encore la pensée de celui qu'on doit considérer comme le plus génial précurseur de «l'éducation nouvelle» est subtilement, mais incontestablement, défigurée.

Pax exemple, on persiste – peut-être parce que c'est sur ce terrain qu'il est le plus facile de le tourner en bourrique – à expliquer sa position pédagogique dans la perspective de cet «état de nature», dont on sait les bouffonneries qu'il a inspirées à Voltaire<sup>1)</sup>. Or, l'éducation «selon la nature», dont Rousseau définit l'esprit et formule le programme dans son *Emile*, se situe assez évidemment sur un tout autre plan que les chimères des *Discours* sur l'état de nature<sup>2)</sup>.

Cette éducation à l'humanité dans une perspective de service social, dont l'*Emile* marque les étapes, cette auto-information de la personne communautaire, comme nous dirions aujourd'hui, implique en effet que la société – non pas sans doute la société «mondaine», que Rous-

<sup>1)</sup> Lettre de Voltaire à J.-J. Rousseau, du 30 août 1755.

<sup>2)</sup> «Ce recueil d'observations et de réflexions», peut-on lire en tête de la Préface à l'*Emile*. Et, un peu plus loin: «On ne connaît point l'enfance: sur les fausses idées qu'on en a, plus on va, plus on s'égaré. Les plus sages s'attachent à ce qu'il importe aux hommes de savoir, sans considérer ce que les enfants sont en état d'apprendre (...). Voilà l'étude à laquelle je me suis le plus appliqué, afin que, quand toute ma méthode serait chimérique et fautive, on pût toujours profiter de mes observations.»

seau accuse, dans tous ses ouvrages, de rendre méchant l'homme qui est né bon, mais la société en vue de laquelle le gouverneur d'Emile prépare son élève, la société des personnes – bien loin d'être un accident regrettable, une sorte de chute, est au contraire une des données de la destination ou de la vocation humaine. Appeler Emile, comme le fait Rousseau, l'homme de la nature, c'est donc se complaire à une équivoque. Emile est bien plutôt l'homme «devenu celui qu'il est», ayant pris conscience de sa vocation générale et spéciale, et résolu à y répondre; l'homme enfin devenu l'homme!

On n'éclaire donc pas la philosophie de l'éducation de Rousseau en invoquant, comme le font encore parfois les critiques, la position adoptée par ce romantique avant la lettre dans sa réponse à la question posée par l'Académie de Dijon. Au contraire, pour comprendre l'*Emile*, il faut oublier les *Discours*, avec lesquels la philosophie de l'éducation de J.-J. Rousseau est en si nette opposition; et même faire abstraction, dans l'*Emile*, des références qu'on y trouve, ici et là, à la position antisociale des *Discours*. Rousseau semble en effet n'avoir pas été clairement conscient de la contradiction entre sa nouvelle position et l'ancienne.

Il convient ainsi d'expliquer l'*Emile* par l'*Emile*, sans se laisser égarer par les traces qu'y a laissées la conception toute différente de l'homme à l'état de nature, à laquelle Rousseau reste attaché, pour des raisons sentimentales, et qui sont, dans sa philosophie de l'éducation, comme des blocs erratiques dans un paysage.

Et s'il y a, dans l'œuvre de Rousseau, des textes propres à éclairer l'*Emile*, ce n'est pas dans ses premiers ouvrages qu'il convient de les chercher, mais dans ceux-là seulement qui furent composés vers le même temps; et très particulièrement dans son second chef-d'œuvre: *La nouvelle Héloïse*<sup>3)</sup>. Il y a en effet entre ces deux

<sup>3)</sup> Commencé à l'Ermitage, dans le parc du château de M<sup>me</sup> d'Epinay, le roman par lettres fut, en effet, achevé dans le «petit château» du Duc de Luxembourg, à Montmorency, durant les années où Rousseau rédigeait l'*Emile* (1758–1762). *La nouvelle Héloïse* parut au début de 1761, l'*Emile*, au printemps 1762.

œuvres une parenté évidente. Le thème central en est le même: le devenir de l'homme à travers une série d'expériences spirituelles; le Saint-Preux des derniers livres de *La nouvelle Héloïse*, c'est le jeune homme que nous font connaître les derniers chapitres de l'*Emile*; et la société qui gravite autour de Julie et de M. de Wolmar, c'est la société à laquelle le gouverneur d'Emile pré-adapte son élève.

Entre cent autres preuves, je n'en donnerai ici que cette réflexion de Saint-Preux, dans la lettre II de la cinquième partie: « S'il fallait dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirais avoir bien répondu en disant: on y sait vivre; non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par la mode; mais de la vie de l'homme, et pour laquelle il est né... »

Je me propose donc de montrer, sur quelques thèmes essentiels, comment la lecture de *La nouvelle Héloïse*, notamment de la longue lettre III de la cinquième partie<sup>4)</sup>, confirme les conclusions qu'on peut tirer de l'*Emile* lui-même, si du moins l'on fait abstraction du point de vue « erratique » qu'on y rencontre ici et là. D'où le titre de cet article.

\*

La parenté des thèmes pédagogiques développés dans les deux œuvres confirme d'abord la conclusion qui s'impose au terme d'une lecture attentive de l'*Emile*: ce roman pédagogique n'est pas proprement un traité d'éducation, mais exactement une philosophie de l'éducation. Elucidons brièvement cette distinction, qui permet seule de comprendre comment cette relation d'une éducation individuelle – il n'y a dans l'*Emile* qu'un élève et son gouverneur – a pu exercer sur l'éducation familiale et sur l'éducation publique l'influence décisive qu'elle a exercée dès l'origine, et qu'elle exerce de plus en plus évidemment sur l'école, dans la perspective de l'« éducation nouvelle ».

Il eût d'ailleurs suffi de lire le titre de l'ouvrage: *Emile ou de l'éducation* (et non: De l'éducation d'Emile) pour se convaincre que Rousseau entendait exposer une philosophie générale de l'éducation. Ce qui n'a pas empêché d'innombrables pédagogues de lui faire des critiques qui ne porteraient que si l'*Emile* était un traité pratique d'éducation.

Rousseau savait, aussi bien que ses critiques, qu'un traité d'éducation doit tenir compte de circonstances particulières; ce qu'ont fait par exemple Fénelon dans son *Traité de l'éducation des filles*, à l'intention des filles de la duchesse de Beauvilliers, ou Condillac dans son: *Traité d'éducation pour le prince de Parme*. Il savait surtout, mieux que la plupart de ses critiques, que l'éducation doit être adaptée au tempérament de l'élève: « Chaque esprit, écrit-il dans sa Préface à l'*Emile*, a sa forme propre selon laquelle il a besoin d'être gouverné, et il importe au succès des soins qu'on prend qu'il soit gouverné par cette forme et non par une autre. »

<sup>4)</sup> C'est de cette lettre que sont tirées, sauf indication contraire, toutes mes citations de *La nouvelle Héloïse*.

Mais ces problèmes d'espèce, expressément, il en fait abstraction: il ne rédige pas un traité d'éducation. Comme il le dit dans la cinquième des *Lettres écrites de la montagne*: « il s'agit d'un nouveau système d'éducation dont il offre le plan à l'examen des sages, et non pas d'une méthode pour les pères et les mères, à laquelle il n'a jamais songé ». Son propos, dans l'*Emile*, c'est de rechercher les principes éternels et universellement valables de toute éducation; de formuler les fins les plus générales de l'éducation, qu'elle soit individuelle, familiale ou publique; et d'en déduire, en quelque sorte, les dispositifs qui permettraient de les atteindre.

Emile n'est ainsi qu'un mythe; Rousseau dit: « une imagination propre à donner à mes idées un tour agréable et persuasif ». Qu'on relise, au début du Livre I, le passage commençant par ces mots: « J'ai donc pris le parti de me donner un élève imaginaire... »! Cet élève est d'ailleurs rigoureusement indéterminé, la *tabula rasa* des philosophes sensualistes: pratiquement abandonné par sa famille, « sans hérédité, tempérament, ni caractère ». En effet, si Emile eût eu une hérédité et un caractère, son gouverneur eût dû en tenir compte; de même des désirs de ses parents! et cela aurait enlevé à son éducation ce caractère de généralité que Rousseau entendait précisément lui donner. Il fait en outre son élève « d'un esprit commun et vulgaire »; ainsi, bien que riche et noble, et élevé comme un prince par son gouverneur, Emile est l'enfant et l'élève à l'état de concept abstrait (dans sa plus grande extension, et avec la compréhension la plus pauvre); ce à quoi l'éducateur n'a jamais affaire dans la réalité!

Rousseau utilise donc la fiction d'Emile et de son gouverneur pour exposer les principes dont il voudrait voir s'inspirer, *mutatis mutandis*, et l'éducation individuelle, et l'éducation familiale, et l'éducation publique. Le fait qu'Emile n'est pas un enfant, mais l'enfant, lui permet d'isoler en quelque sorte (dans une expérience simplement pensée) le facteur « éducation intentionnelle » des autres facteurs qui, dans la réalité, contribuent, concurremment avec l'enseignement de ses maîtres, à faire d'un être humain ce qu'il est: l'hérédité, la famille et le milieu social.

\*

Si l'on fait abstraction de son fondement méthodologique: « Commencez par mieux étudier vos élèves, car très assurément vous ne les connaissez point » (qui fait de Jean-Jacques Rousseau le plus notable précurseur de cette psychologie de l'enfant et de l'adolescent qui n'existait pas en son temps, et dont il serait excessif de dire qu'il l'a fondée), sa philosophie de l'éducation peut se résumer en quelques principes, que leur caractère paradoxal a fait longtemps considérer, par ceux qui se croyaient des réalistes, comme des chimères ou des insanités. Le premier de ces paradoxes, c'est l'éducation négative; en d'autres termes, l'éducation à la liberté par la liberté; ou encore l'éducation conçue centralement comme une auto-éducation dans un milieu judicieusement conditionné.

L'enfant doit, selon Rousseau, prendre conscience de sa condition et de sa destination dans un milieu tel que rien ne l'empêche de faire l'expérience de sa dépendance à l'égard des choses, dont l'acceptation le rendra

libre (au premier sens de ce mot) et, plus tard, de s'affirmer comme une personne autonome, ayant en soi le principe de sa pensée et de son activité (second sens du mot liberté); ce qui implique que l'éducation n'agira que sur le milieu et, pratiquement, que l'on n'enseignera rien à l'enfant.

On se rappelle ces déclarations de l'*Emile*: « Oserai-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre (...). La première éducation doit donc être purement négative (...). Laissez mûrir l'enfance dans les enfants. » Position dont Rousseau précise la portée dans sa Lettre à Mgr de Beaumont: « J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instruments de nos connaissances, avant de nous donner ces connaissances, et qui prépare à la raison par l'exercice des sens. »

Cette éducation n'est donc « négative » que sous deux rapports: jusqu'à un certain âge, on ne chargera pas la mémoire de l'enfant de connaissances « récitables »; et l'on ne s'efforcera pas de lui donner des comportements artificiels et prématurés<sup>5)</sup>. C'est ce qui ressort des explications données par Julie à Saint-Preux, encore sous le charme des enfants, non pas « dénaturés », mais se manifestant dans toute la vérité de leur nature, dont, au début de sa longue lettre, il peint à Milord Edouard les innocentes occupations.

« M. de Wolmar me fit sentir que la première et plus importante éducation, celle précisément que tout le monde oublie, est de rendre un enfant propre à être élevé. Une erreur commune à tous les parents qui se piquent de lumières est de supposer leurs enfants raisonnables dès leur naissance, et de leur parler comme à des hommes avant même qu'ils sachent lire et parler (...). En leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'entendent point, on les accoutume à se payer de mots, à en payer les autres, à contrôler tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que leurs maîtres, à devenir disputeurs et mutins; et tout ce qu'on pense obtenir d'eux par des motifs raisonnables, on ne l'obtient en effet que par ceux de crainte et de vanité, qu'on est toujours forcé d'y joindre<sup>6)</sup>. (...) La raison ne commence à se former qu'au bout de plusieurs années, et quand le corps a pris une certaine consistance. L'intention de la nature est donc que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce. »

<sup>5)</sup> Négative donc surtout, en somme, par rapport à l'usage: « Prenez le contre-pied de l'usage, et vous ferez presque toujours bien » lit-on au commencement du Livre II. « Comme on ne veut pas faire d'un enfant un enfant, mais un docteur, les pères et les maîtres n'ont jamais assez tôt tancé, corrigé, réprimandé, flatté, menacé, promis, instruit, parlé raison. Faites mieux: soyez raisonnable... »

<sup>6)</sup> On trouve ici, textuellement, dans la bouche de Julie, un des lieux capitaux de l'*Emile*: « La nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur, et ne tarderont pas à se corrompre; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres; et j'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à dix ans. » — Cette citation textuelle de l'*Emile* (et il y en a bien d'autres dans cette lettre!) constitue en quelque sorte les lettres de créance de Jean-Jacques à son interprète « ès questions pédagogiques ».

A ces judicieuses constatations (que Claparède a résumées depuis dans sa « loi d'exercice génétique »), Julie ajoute des considérations d'un ordre plus pratique, mais non moins décisives. Comment, en effet, pourrait-on aider l'enfant à « devenir celui qu'il est », avant de l'avoir observé pour savoir qui il est! « Quand toutes ces instructions prématurées, poursuit-elle, profiteraient au jugement des enfants autant qu'elles y nuisent, encore y aurait-il un très grand inconvénient à les leur donner indistinctement et sans égard à celles qui conviennent par préférence au génie de chaque enfant. (...) Tout homme a sa place assignée dans le meilleur ordre des choses; il s'agit de trouver cette place et de ne pas pervertir cet ordre. Qu'arrive-t-il d'une éducation commencée dès le berceau et toujours sous une même formule, sans égard à la prodigieuse diversité des esprits? Qu'on donne à la plupart des instructions nuisibles ou déplacées, qu'on les prive de celles qui leur conviendraient, qu'on gêne de toutes parts la nature, qu'on efface les grandes qualités de l'âme pour en substituer de petites et d'apparentes qui n'ont aucune réalité (...) qu'enfin, pour le prix de tant de peine, indiscrètement prise, tous ces petits prodiges deviennent des esprits sans force et des hommes sans mérite, uniquement remarquables par leur faiblesse et leur inutilité. »

Ces sages propos s'inspirent du fonctionnalisme le plus conséquent et aussi, on s'en rend compte, de ce souci d'individualisation et d'orientation qui caractérise « l'éducation nouvelle ». Mais voici que l'amour de Julie pour ses enfants, son désir ardent de les voir heureux autant que la condition humaine le comporte, lui fait pressentir<sup>7)</sup> cette idée d'une si grande conséquence, que deux éducateurs de notre siècle, John Dewey et Roger Cousinet, ont mise, avec une particulière netteté, au centre de leur philosophie pédagogique: l'éducation ne préparera l'enfant à sa vie d'adulte que dans la mesure où elle lui aura permis de vivre heureusement sa vie d'enfant. Je ne cite que le début de ce long passage:

« La première fois, dit-elle, que je tins mon fils aîné dans mes bras, je songeai que l'enfance est presque un quart des plus longues vies, qu'on parvient rarement aux trois autres quarts, et que c'est une bien cruelle prudence de rendre cette première portion malheureuse pour assurer le bonheur du reste, qui peut-être ne viendra jamais... »

Cette judicieuse et tendre mère caractérise en ces termes les heureux effets, sur ses propres enfants, de cette « éducation négative », que le respect de la personne, en germe en lui, commande à l'égard de l'enfant, puis de l'adolescent: « C'est ainsi que, livrés au penchant de leur cœur sans que rien le déguise ou l'altère, nos enfants ne reçoivent point une forme extérieure et artificielle, mais conservent exactement celle de leur caractère original; c'est ainsi que ce caractère se développe journellement à nos yeux sans réserve, et que nous pouvons étu-

<sup>7)</sup> Ceci atteste chez Rousseau un des dons essentiels du romancier: faire parler ses personnages conformément à leur condition ou à leur caractère. Julie est femme et mère: quand elle développe les idées pédagogiques de Jean-Jacques, elle le fait en femme et en mère. Ici, par exemple, c'est le cœur qui l'amène à la position que Rousseau avait déduite, logiquement, de ce qu'on pourrait appeler son personnelisme, et de sa conception générale de l'éducation.

dier les mouvements de la nature jusque dans leurs principes les plus secrets. Sûrs de n'être jamais ni grondés ni punis, ils ne savent ni mentir ni se cacher; et, dans tout ce qu'ils disent, soit entre eux, soit à nous, ils laissent voir sans contrainte tout ce qu'ils ont au fond de l'âme. Libres de babiller entre eux toute la journée, ils ne songent pas même à se gêner un moment devant moi. Je ne les reprends jamais, ni ne les fais taire, ni ne feins de les écouter; et ils diraient les choses du monde les plus blâmables, que je ne ferais pas semblant d'en rien savoir: mais en effet je les écoute avec la plus grande attention sans qu'ils s'en doutent; je tiens un registre exact de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent; ce sont les productions naturelles du fonds qu'il faut cultiver. Un propos vicieux dans leur bouche est une herbe étrangère dont le vent apporta la graine: si je la coupe par une réprimande, bientôt elle repoussera; au lieu de cela, j'en cherche en secret la racine, et j'ai soin de l'arracher. Je ne suis, conclut-elle en riant, que la servante du jardinier; je sarcle le jardin, j'en ôte la mauvaise herbe; c'est à lui de cultiver la bonne.»<sup>8)</sup> (A suivre)

Louis Meylan

<sup>8)</sup> Pestalozzi, lui aussi, recourait fréquemment à l'image du jardinier; et le rôle qu'il lui attribuait était exactement celui que Julie assigne à la «servante du jardinier». Cf., entre autres, son *Discours* pour le jour de son anniversaire, en 1818: «Mais en quoi consiste l'art de l'éducation et quel est-il? Je réponds: c'est l'art du jardinier», etc.

## NECROLOGIE

### Jeanne Béguelin

(18 mai 1923–26 mai 1953)

Comme un voyageur, elle s'est arrêtée un peu au bord du chemin, pour repartir ensuite vers son éternité...

Il était fort long, le cortège qui, en cette fin de mai, accompagnait notre chère collègue à sa dernière demeure. Et les innombrables couronnes autour du cercueil, la foule des mamans, des amis, des camarades d'école au cimetière disaient assez combien ce brusque départ impressionnait toute une population.

Près des dalles funéraires, et où dans quelques instants on compterait une tombe de plus, un groupe d'instituteurs témoigna sa sympathie à celle qui nous quittait, en interprétant *Clarté* de Mozart, sous la direction de M. Germiquet; puis s'associant à la grande épreuve qui frappe la famille de M<sup>lle</sup> Béguelin, M. l'inspecteur Joset s'exprima en ces termes:

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Moutier est en deuil. La petite cité vient de perdre un de ses enfants en qui elle avait mis beaucoup d'espoir. Ce deuil cruel n'affecte point seulement sa famille éprouvée, mais toutes les écoles de Moutier et une grande partie de la population. On se prend d'affection pour ceux et celles qui, dans le corps enseignant, œuvrent avec amour et conscience, et leur départ de cette terre met tout un petit peuple dans la tristesse.

Nous sommes venus aujourd'hui nous associer à cette peine, à ces regrets unanimes et pour rendre les derniers honneurs à cette bonne et jeune institutrice, à cette éducatrice née, à cette belle âme qui a parcouru son court chemin terrestre en faisant le bien, tout simplement, avec la modestie des âmes d'élite qui sont la charpente de la nation.

Nous sommes venus aussi pour dire notre chagrin à ces chers vieux parents dont la douleur est amère, mais également

pour les soutenir dans leur épreuve et leur communiquer de près notre sympathie émue.

M<sup>lle</sup> Jeanne Béguelin, enfant de Moutier, a vu le jour le 18 mai 1923. Enfant chérie de ses parents et de ses deux frères, elle connaît les joies de l'enfance et les doux instants d'un foyer bien uni. Elle s'ébat avec ses petites camarades et connaît l'ivresse de ces heures pleines de vie et d'enchantement que procurent les jeux d'enfants dans les quartiers pittoresques de sa bonne cité.

Et puis c'est l'entrée à l'école primaire, puis à l'école secondaire où la petite Jeanne est une élève modèle, bonne camarade toujours. La vivacité de son intelligence et les sentiments nobles de sa nature charitable en font tout naturellement une candidate à l'École normale de Delémont. Elle y entre au printemps 1939 et après de solides études elle en sort diplômée en 1943.

Elle se fixe tout d'abord pour quelques mois à La Neuveville au pensionnat de Choisy. Là, elle poursuit et complète son bagage intellectuel et professionnel. Elle est avide de savoir et de connaître pour pouvoir mieux donner ensuite à son petit monde des écoliers. Et c'est une série de remplacements à Orvin, Vicques, Crémines, Soubey, Epiquerez, Les Breuleux, Châtelat, Reconvilier, Court, Les Bois. Ce voyage parmi les écoles jurassiennes lui apprend bien des choses. Elle observe, elle compare, elle tire les déductions et les enseignements de ces contacts variés avec des enfants de toute condition et, au printemps 1947, quand se crée une nouvelle classe à Moutier, elle revient à sa ville, riche d'expériences et les yeux pleins d'images cueillies dans les villages et les hameaux de son beau Jura. Et c'est à Moutier même qu'elle donnera toute sa mesure, dans cette classe riante de 1<sup>re</sup> année où l'on accueille les petits êtres qui vous sont confiés avec une joie toute maternelle et un plaisir à nul autre pareil. Et le babil enfantin devient sa musique préférée. Elle vit puissamment de ce contact journalier avec ses petits élèves qui l'estiment et l'adorent. La bonne maîtresse est la bonne conseillère, et dans sa classe c'est la joie au travail, c'est un foyer réconfortant où se plaisent les petits écoliers.

Est-il joie plus grande et plus pure que celle qu'éprouve une institutrice enseignant à des élèves de 1<sup>re</sup> année? Ces petits vous arrivent confiants, avec de beaux grands yeux bien ouverts, et mettent toutes leurs qualités de cœur au service de la maîtresse qui sait les comprendre et les aimer. Et les résultats ne se faisaient point attendre. Au moment où les élèves quittaient la classe de M<sup>lle</sup> Béguelin, leur formation première était acquise et c'est le cœur serré qu'elle les confiait à une collègue pour poursuivre la tâche commencée.

Il m'a été donné de pénétrer dans cette classe et d'y apprécier les talents pédagogiques de celle que nous pleurons aujourd'hui. Je ne voudrais pas avoir la prétention de l'avoir jugée dans ces courtes visites. Je laisse ce soin aux nombreux parents qui ont eu le privilège de la mieux connaître et d'apprécier son beau et fructueux travail. Je sais cependant que ses collègues d'abord, puis les autorités scolaires ensuite étaient unanimes à reconnaître en M<sup>lle</sup> Béguelin une institutrice de valeur, à la conscience droite et pure.

Son dévouement en faisait une amie de son entourage. Charitable, elle se voue avec tendresse aux colonies de vacances et rend par son affection et son désintéressement le séjour des enfants plus lumineux et plus bienfaisant. Elle suit les

## Gesund essen

nach Bircher-Benner, Are Waerland,  
im Ryfflihof, Neuengasse 30, 1. Stock,  
Bern. Nachmittagstee, Sitzungszimmer



**Alkoholfreies Gasthaus**  
**Gemeindestube zur Post**  
Steffisburg b. Thun

Sehr schöne Ferien verbringen Sie in unseren heimeligen Räumen. Zimmer mit fliessendem Kalt- u. Warmwasser. Gepflegte Küche. Prachtige Spaziergänge. Modernes Schwimmbad. Mässige Preise, kein Trinkgeld. Verlangen Sie unsern illustrierten Prospekt. Grosse Terrasse. **Sehr geeignet für Schulreisen.** Spezialpreise. Tel. 033-2 68 35

cours de perfectionnement et n'hésite pas à faire les sacrifices nécessaires pour enrichir son enseignement. Les œuvres sociales trouvent en elle une collaboratrice émérite, car rien de ce qui touche à la misère humaine ne la laisse indifférente. Bonne collègue, bienveillante dans son jugement et son langage, elle a l'estime de tout le corps enseignant, non seulement de sa cité, mais de tout son district. C'est pourquoi en ce jour de l'ultime adieu, tous ses collègues ont voulu lui rendre un hommage reconnaissant en l'accompagnant au champ du repos.

M<sup>lle</sup> Béguelin, vous avez passé en faisant le bien. Votre dure épreuve de souffrance, vous l'avez subie en chrétienne résolue et fidèle. Vous avez été un modèle de franchise et de simplicité pour vos collègues. L'humilité était un beau trait de votre caractère. Votre petite cité de Moutier, vos petits élèves garderont de vous le souvenir le plus pur et le plus durable.

Au nom de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, au nom du corps enseignant de Moutier et du district, au nom de vos camarades d'étude, en mon nom personnel, je vous adresse un merci chaleureux. Que votre belle âme d'éducatrice plane encore longtemps sur la cité pour y faire prospérer les vertus chrétiennes qui embellissent la vie et enrichissent le cœur des hommes.

Que la famille en deuil veuille bien trouver ici un peu de consolation. Nous lui disons la grande part que nous prenons à sa douleur et l'assurons de notre sympathie la mieux sentie.

A son tour, M. Ganguin, directeur des écoles primaires de la ville, adressa un dernier adieu à la disparue.

C'est avec une intense émotion, dit-il, qu'au nom du corps enseignant de Moutier, de la commission d'école et de la population entière, j'apporte un témoignage de reconnaissance et d'affection à M<sup>lle</sup> Jeannette Béguelin. C'est comme élève d'abord que j'eus le privilège de la connaître. Fillette studieuse, intelligente et souriante, elle est de celles qu'on ne peut oublier. Ses études terminées, elle reprit, en 1947, le chemin du collège primaire pour y enseigner. D'emblée, elle acquit l'estime de ses collègues et l'affection de ses petits élèves. Elle aimait sa profession et y mettait tout son cœur. Toujours de bonne humeur, patiente, gaie, elle attirait la confiance et l'amour des enfants. Les progrès de ses élèves la réjouissaient et chacun sait que dans sa classe on faisait du bon travail.

Comme collègue, M<sup>lle</sup> Béguelin sut se faire apprécier de tous. Nos relations furent toujours empreintes de la plus franche cordialité. Simple et modeste, il faisait beau rencontrer cette jeune collègue, nous accueillant chaque fois avec un gentil sourire. Un service à rendre, quel qu'il fût, ne la

rebutait pas et sa façon d'accepter faisait plaisir et mettait à l'aise celui qui le lui demandait. A plusieurs reprises, elle fut chargée de la surveillance des colonies de vacances. Elle savait rendre le séjour de nos petits colons agréable et bien-faisant.

M<sup>lle</sup> Béguelin fut aussi une précieuse collaboratrice de l'œuvre Pro Juventute. Chaque année, au début de novembre, elle préparait cartes et timbres. Là encore, elle n'a pas ménagé sa peine et le succès de la vente était sa meilleure récompense. Son départ sera vivement ressenti par cette institution.

M<sup>lle</sup> Béguelin termine sa carrière prématurément. Jusqu'à la limite de ses forces, nous l'avons vue à son poste, ne nous doutant pas que sa santé était déjà si gravement compromise. Simplement, comme elle a pris la vie, elle a accepté la maladie. Son passage parmi nous fut court, trop court à notre gré, mais il nous laisse à tous un lumineux souvenir.

A ses chers parents, à ses frères et à leurs familles, je réitère mes sentiments de profonde sympathie.

... Puis les petits élèves que M<sup>lle</sup> Béguelin avait eus l'an passé dans sa classe jetèrent leurs bouquets de marguerites dans la tombe de leur institutrice, les dernières qu'ils cueilleraient pour elle. Et ils s'en furent bien sagement sous les grands sapins du cimetière, très tristes parce que le cœur de la gentille maîtresse qui leur apprenait à lire il y a si peu de temps encore avait cessé de battre.

## A L'ETRANGER

**Royaume-Uni.** Le 7 juin, le *British Museum* de Londres a commémoré le bicentenaire de sa création. On sait qu'à sa mort en 1753 Sir Hans Sloane, « père de l'histoire naturelle », mit son musée privé d'une valeur incalculable à la disposition de son pays. Cette même année, par une loi spéciale, le Parlement acceptait ce don et créait le noyau du *British Museum*. Celui-ci ouvrit ses portes au public en 1759. Cet anniversaire a été commémoré en juin dernier en Angleterre et la BBC lui a consacré plusieurs émissions spéciales. *Unesco*

## DIVERS

**Avis de la rédaction.** Le 1<sup>er</sup> août prochain « L'Ecole Bernoise » ne paraîtra pas.

## MITTEILUNGEN DES SEKRETARIATES



## COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT

**Kantonalvorstand des BLV.** Sitzung vom 4. Juli 1953.

1. Trotz verschiedener Versprechen ist noch keine Einladung zu einer Sitzung der **Besoldungskommission** erfolgt.
2. Die Erziehungsdirektion wird ersucht, eine im **Naturaliendekret vorgesehene Verordnung zu erlassen** und die Schatzungskommissionen zu verpflichten, ihre Entscheide zu begründen. Das ergäbe einen gewissen Schutz gegen willkürliche Ansätze der Naturalienentschädigungen, da bei ungenügender Begründung der Entscheid aufgehoben und eine neue Schatzung verlangt werden könnte.
3. Der Zentralvorstand des SLV ist zu ersuchen, vergleichende Erhebungen über die **Verteilung der Stellvertretungskosten** in den verschiedenen Kantonen durchzuführen und das Ergebnis den Sektionen bekanntzugeben.
4. Mit Genugtuung wird zur Kenntnis genommen, dass sich für den **Sonderkurs für Primarlehrer** etwa 150 meist gut ausgewiesene Bewerber meldeten. Der Kantonalvorstand hofft, dass die Behörden angesichts der Dringlichkeit der Sache die endgültigen Beschlüsse rechtzeitig fassen werden.
5. Über den **Fortbildungskurs in Münchenwiler** siehe Nr. 15, S. 222.

**Comité cantonal de la SIB.** Séance du 4 juillet 1953.

1. Malgré diverses promesses, la **commission extra-parlementaire des traitements** n'a pas encore été convoquée.
2. La Direction de l'instruction publique est invitée à **promulguer une ordonnance, prévue dans le décret sur les prestations en nature**, afin d'obliger les commissions d'estimation à motiver leurs décisions. Cela donnerait une certaine sécurité contre les indemnités arbitraires et permettrait, en cas de décision insuffisamment justifiée, de demander une nouvelle estimation.
3. On invitera le comité central de la SSI à établir une enquête comparative sur la **répartition des indemnités de remplacement** dans les différents cantons et d'en fournir le résultat aux sections.
4. C'est avec satisfaction qu'on apprend que 150 candidats, bien qualifiés pour la plupart, se sont annoncés pour le **cours spécial destiné à la formation d'un groupe d'instituteurs** pour l'ancien canton. En raison de l'urgence des circonstances, le comité cantonal espère que les autorités prendront à temps les ultimes décisions.
5. Pour le **cours de perfectionnement à Villars-les-Moines**, voir le n° 15, p. 222.



6. Der Kantonalvorstand betrachtet die Beschlüsse der Hauptversammlung **Maison Blanche** vom 27. Juni 1953 als widerrechtlich zustande gekommen, insbesondere was die Vertretung des BLV in der Direktion anbetrifft. Fürsprecher Dr. Zumstein wird mit der Wahrung der Interessen des BLV betraut.
7. **Rechtsschutz:** a. In einem Falle ernster Gefährdung eines Mitgliedes wird zu peinlichster Erfüllung berechtigter Forderungen und späterem Verlassen des bisherigen Wirkungsortes geraten. – b. An die Anwaltskosten eines Mitgliedes kann kein Beitrag geleistet werden, da der Fall weder durch ein Urteil, noch in anderer Weise hinreichend abgeklärt ist, wie es das Rechtsschutzreglement verlangt. – c. Eine Meinungsverschiedenheit mit einem Kollegen über einen geringen Streitwert brachte ein junger Lehrer leider vor die Behörde, trotzdem ihm davon abgeraten worden war. – d. Einige leichtere Rechtsschutz- und **Haftpflichtfälle** konnten durch Verhandlungen beigelegt werden. **Dringend wünschbar ist es, dass stets sofort Schadenanzeige erstattet wird, wenn ein unglückliches Ereignis, auch wenn es leichter Art zu sein scheint, Haftpflichtforderungen zur Folge haben könnte.** Formulare sind auf dem Lehrersekretariat zu beziehen.
8. Ausbezahlt wurde mit 500 Fr. die erste Hälfte eines *Ausbildungsdarlehens* an einen Seminaristen; dem SLV wurde die *Unterstützung* eines in langem Kuraufenthalt weilenden Mitgliedes empfohlen.
9. Da das Personalamt *Abzüge von der Staatsbesoldung* möglichst regelmässig in gleichen monatlichen Beträgen machen möchte, kann auf Gesuche um Erlass einzelner Abzahlungsraten auf gewährte Darlehen nicht mehr eingetreten werden.
10. Festgestellt wurde, dass ein wegen Darlehensbetrug verurteilter Lehrer und Gemeindeschreiber B. weder einen bernischen Lehrausweis besitzt, noch im Kanton Bern unterrichtete.
11. An einer Besprechung mit Vertretern des *Staatspersonalverbandes* wurde folgendes vereinbart:
- Der BLV wird im Jahresbericht des BSPV nicht mehr als dessen Untergruppe aufgeführt.
  - Die Kantonsschul- und Seminarlehrer, sowie die Inspektoren haben das Recht auf Vertretung in der AV des BSPV. Die Bestimmung der Zahl der Abgeordneten und ihre Wahl ist Sache des BSPV und der beiden Untergruppen.
  - Die Anstaltslehrer gehören zu den Einzelmitgliedern des BSPV. Aus ihrer Zahl wird durch den BSPV gelegentlich auch eine Abgeordnete oder ein Abgeordneter bestimmt werden.
  - Vertreter des BSPV an der AV des BLV und Vertreter des BLV an der AV des BSPV gelten als eingeladene Gäste ohne Rechte und Pflichten.
  - Der Beitrag der Doppelmitglieder an den BSPV wird gesamthaft vom BLV entrichtet.
12. Die GK wird beauftragt, mit dem Hausbesitzer und dem Hausverwalter ein Abkommen über die dringend notwendige *Erneuerung von drei Sekretariatsräumen* zu treffen.
- Nächste Sitzung: 22. August.
6. Le comité cantonal considère que les décisions prises à l'assemblée générale de la **Maison Blanche**, le 27 juin 1953, sont entachées d'illégalité, notamment en ce qui concerne la représentation de la SIB au sein de la commission de direction. La défense des intérêts de la SIB a été confiée à M<sup>e</sup> Zumstein.
7. **Assistance judiciaire:** a. Dans un cas où un membre est dangereusement menacé, il est conseillé à ce dernier d'accomplir des exigences justifiées et d'envisager ultérieurement le départ de l'actuel centre de son activité. – b. On ne participera pas aux frais de procédure d'un membre, son cas n'ayant été éclairci ni par un jugement, ni d'une autre manière; le règlement sur l'assistance juridique est formel à ce propos. – c. Bien qu'on le lui ait déconseillé, un jeune collègue a porté devant les autorités le différend qui avait surgi avec un autre membre pour un litige insignifiant. – d. Quelques cas sans gravité d'assistance juridique et de *responsabilité civile* ont été réglés après pourparlers. **Dès qu'un événement fâcheux, ou même d'apparence bénigne, se produit qui pourrait entraîner l'assurance responsabilité civile, nous prions instamment nos membres de le signaler immédiatement.** Les formules doivent être réclamées au secrétariat de la SIB.
8. Ont été versés: Fr. 500.– représentant la première moitié d'un *prêt pour études* à un élève d'une école normale; on a recommandé à la SSI d'accorder un *secours* à un membre obligé de faire une cure de longue durée.
9. L'Office du personnel désirant procéder autant que possible régulièrement à des *déductions* mensuelles égales sur le *traitement de l'Etat*, on ne pourra plus accorder de renvoi aux acomptes destinés à amortir les prêts consentis.
10. Il a été établi que l'instituteur et secrétaire communal B., condamné pour escroquerie, ne possédait pas le brevet bernois et n'enseignait pas dans le canton de Berne.
11. Au cours de pourparlers avec des représentants de l'*Association du personnel de l'Etat de Berne*, il a été convenu ce qui suit:
- Dans le rapport annuel de l'APEB, la SIB ne figurera plus comme sous-groupe.
  - Les professeurs de l'Ecole cantonale et des Ecoles normales, de même que les inspecteurs, ont droit à une représentation à l'assemblée des délégués de l'APEB. La fixation du nombre des délégués et de leur nomination est du ressort de l'APEB et des deux sous-groupes.
  - Les maîtres des établissements d'éducation font partie des membres individuels de l'APEB qui pourra désigner, selon le nombre, un ou une déléguée.
  - Les représentants de l'APEB à l'assemblée des délégués de la SIB, et, réciproquement, ceux qui se rendront à l'assemblée des délégués de l'APEB seront considérés comme des invités sans droit ni obligations.
  - La cotisation à l'APEB des membres ayant double qualité sera versée par la SIB.
12. La commission de gestion est chargée de convenir avec le propriétaire et le gérant de l'immeuble d'un arrangement relatif à la *réfection urgente de trois locaux du secrétariat*.
- Prochaine séance: 22 août.

**PERDURA**  
MATRATZEN

Wer auf diesen ruht,  
schläft gut!



Federkerneinlagen wie Schlaraffia, Dea usw. Für Ferienlager u. Klubbütten äusserst günstige Spezialausführungen.  
Verlangen Sie unsere Offerte.

P. Hostettler, Matratzen und Steppdecken-Fabrikation,  
Galgenfeldweg 1, Bern, Telefon 031 - 8 03 96 248

Wer  
nicht inseriert,  
ist bald  
vergessen!

## Offene Lehrstelle

Auf 1. Oktober für eine Lehrerin auf der Unterstufe der 4teiligen Schule für Schwachbegabte im Erziehungsheim Schloss Biberstein bei Aarau. Anmeldung und Auskunft über alle Anstellungsbedingungen sind zu richten an den Vorsteher **O. Zeller, Schloss Biberstein AG.** Telefon 064 - 2 10 63

218